

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Préface	v
Introduction	1
Pourquoi mettre en place une commission de vérité et à quel moment ?	1
I. PRINCIPES FONDAMENTAUX ET HYPOTHÈSES DE FONCTIONNEMENT	5
A. Choix national	5
B. Nécessité d'une perspective globale d'administration de la justice pendant la période de transition	5
C. Prévoir un modèle singulier, propre au pays	5
D. Volonté politique et indépendance opérationnelle	6
E. Soutien international	6
II. CRÉATION D'UNE COMMISSION DE VÉRITÉ	7
A. Consultation	7
B. Mandat	8
C. Choix des commissaires	13
D. Période préparatoire	15
E. Recrutement	16
III. OPÉRATIONS D'UNE COMMISSION DE VÉRITÉ	17
A. Activités essentielles	17
B. Principaux enjeux	21
IV. INTERACTIONS	27
A. Poursuites	27
B. Réparations	28
C. Assainissement	29
D. Réformes	29

V. IMPACT ET SUIVI	31
A. Suivi et mise en œuvre.....	31
B. Diffusion du rapport.....	31
C. Quel est le sort des fichiers ?.....	32
D. Évaluation des « résultats ».....	32
VI. AIDE AUX COMMISSIONS DE VÉRITÉ :	
ACTEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	33
A. Rôle des ONG nationales.....	33
B. Rôle des Nations Unies et de différents acteurs internationaux.....	34
Conclusions	36